



Jean Paul Randrianiaina, alors présentateur à Viva Tv

Ben voilà, je l'avais prévenu. Durant tout l'après-midi de ce lundi 6 février 2012, ma boîte e-mail a littéralement été envahie de messages concernant une opération de mise en ruines de la Capitale de Madagascar. Le texte est rédigé en malgache et l'opération a pour nom, texto : « *Opération Kaôtik*,
« *No Pitié* », *Black out* » *comme en Iran et en Irak* »
. Avec la participation de pas moins de... 5.000 individus. Impliquant un indo-pakistanaïis...

Le plus étrange est que je ne l'ai pas reçu directement mais par le système de Fwd (forward). C'est-à-dire que ce sont des gens (famille, amis, connaissance) qui, après l'avoir reçu, me l'ont renvoyé. En bas de ce texte, le nom du confrère Jean Paul Randrianiaina avec ses trois numéros de téléphone. Plus haut : « *Cette information est à considérer comme à 1000% sûre* »
(mille pour cent, vous avez bien lu). Ecrit en malgache: « *Hatrany amin'ny 1000 isan-jato ny fahamarinany, araka ny loharanom-baovao azonay* »
.



Jean Paul Randrianiaina, Franck Ramarosoa, Naina Andriantsitohaina

Immédiatement, je l'appelle : « *Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Pourquoi tu ne m'as pas appelé directement ? Tu as intérêt à aller à la Tvm t'expliquer sinon tout va retomber sur toi et tu auras des problèmes* » . Il répond : « *J'ai parlé avec X (je ne dirais pas le nom de la personne citée). J'étais en train de finaliser l'enquête. Je suis moi-même surpris de ces mails* »

. Je lui rappelle :

« *Oui, mais ton nom est cité, en bas, il y a eu une fuite quelque part, tes sources ne sont pas crédibles du tout* »

. Réponse :

« *J'irai à la Tvm demain...* ».

Et son téléphone est coupé. Eh ben trop tard pour lui. D'ailleurs, il n'a plus répondu à mes appels suivants. Ironie du sort : j'allais lui dire d'aller voir le ministre de la Communication. Car, en plus, Jean Paul faisait partie du Cabinet du ministre dont la réaction n'a pas tardé.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Limogeage d'un membre du Cabinet du Ministère de la Communication

Jean Paul RANDRIANIINA étant l'auteur du tract non fondé ayant gravement perturbé l'ordre public ce Lundi 06 Février 2012, le Ministre de la Communication, RAHAJASON Harry Laurent, a pris ce jour même l'arrêté le limogeant en tant que membre du Cabinet du Ministère de la Communication.

Par ailleurs, le Ministre de la Communication va saisir le Parquet d'Antananarivo sur son cas.

Antananarivo, ce 06 Février 2012

Le Ministre de la Communication



DISCOURS DIDIER RATSIRAKA
VIVA



[Jean Paul Randrianaina \(à gauche\) et Didier Ratsiraka \(à droite\) à Madagascar](#)

diffusion sur VIVA. Le 06 février 2012

Scoop

Madagascar Journalisme: le confrère Jean Paul Randrianaina piégé et limogé